



JUSTICE CONSTRUCTION

CA du 21 janvier 2021

PRESENTS (10/20) feuille jointe

Mme M. APPIETTO,

Mmes, Mr,

JM ALBERT, M.VASSILIADES, F.PARION, M. ZIMMERMAN, S.THIELOT, G.NOUGARET, J.LINTINGRE, P.CROCHELET

EXCUSES

F.JACOMET, , JR MAILLARD, P.D'ORLYE, A.DELABRIERE, M.LASCAR, , JM.D'HOOP, JF PERICAUD, O.LEFEBVRE, F.ASSUS JUTTNER, Mme AMIOT VAN TRONG

ABSENTS

M.VAUTHIER, M.COHAS.

Conférences débats 2021:

Les mesures sanitaires nous ont imposé un nouveau remaniement de calendrier, plus de cocktail, l'heure de début est à 17h30. Temps de conférence inchangé (1 heure de conférence – 1 heure de débats).

Les conférences auront lieu soit à la salle VASSOGNE à la CA de Paris (réservation par Mme APPIETTO) soit à la maison des avocats, place Dauphine. (réservation (payante) salle Monerville par Me PERICAUD)

Proposition de M.MAILLARD pour utiliser une salle du tribunal de commerce. Décision prochain CA.

Chaque conférencier déposera un petit synopsis, pour une meilleure accroche, lors de l'envoi des inscriptions aux participants (1 mois avant).

- **Mardi 1 juin 2021** - Isolation thermique nouvelle norme et contraintes énergétiques. Contact par F. ASSUS-JUTTNER
- **29 Juin 2021** : Dernières mises à jour de la Loi ELAN / concernant la Copropriété, par M. VASSILIADES.
- **Jeudi 23 septembre 2021** - Construction bois, nouvelles technologies; par Me ALBERT; JM d'Hoop; Jacques POUILLOT Ingénieur TP

Le montant des conférences débats est reconduit 20€ pour les membres et 30€ non membres.

COMPTES ASSOCIATION – Mme LASCAR présentera les comptes 2020 pour la passation à M.CROCHELET notre nouveau trésorier depuis cette année 2021. Procéder à l'appel des cotisations.

COLLOQUE 2021 (format ½ journée a.p.m) jeudi 18 novembre 2021

Thème : L'arrêt de chantier ; si possible à la 1^{ère} de la Cour d'Appel de Paris

- 1) Les causes multiples par Me LINTINGRE – Force majeure, COVID, causes environnementales – permis cassé – entreprise défaillante – accident – éboulement etc..., brosseage d'un tableau théorique, typologie des causes.
- 2) Modalités de l'arrêt par M. Mahbod HAGHIGHI Directeur juridique de LINKCITY France et Président de JURIDIM – Le constat Etat du chantier –garde des ouvrages - sécurité du chantier - modalités de reprise, Médiation ou référé.
- 3) Responsabilités par M.MAUNAND et inventaire de la jurisprudence.
- 4) et 5) Conséquences financières par O.LEFEBVRE MAF, pénalités de retard applicables ou non.

Assurances par Me CHARBONNEAU, pertes chantier, RC professionnelle

CALENDRIER

**Prochain CA le 11 mai 2021 salle VASSOGNE
2^{ème} étage escalier Z – CA de paris 4 Bd. du palais 75001**

AG le 27 mai 2021

CA le 30 septembre 2021

COLLOQUE 18 novembre 2021 Arrêt de chantier

Paris, **Le 1 mars 2021**

Le Secrétaire Général,

Sylvie Thiénot